



Nouvelles du C.A.

Volume 5, n° 2 (No 341, 30 avril 2008)

Rapport d'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA)

Afin de répondre à la demande de la *Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)*, le Cégep devait évaluer l'application de sa PIEA. Réalisé sur une période de deux ans, l'exercice s'est fait en impliquant toute la communauté collégiale lors des diverses étapes de collecte et d'analyse des données et visait à évaluer les éléments suivants :

- les modalités de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires
- l'exercice des responsabilités
- l'atteinte des objectifs
- l'appréciation globale

Le conseil d'administration a adopté le rapport qui confirme que l'application de la politique est conforme, que les intervenants exercent leurs responsabilités de façon efficace et que les processus ont été mis en place pour que les objectifs de la PIEA soient atteints. Les pistes d'actions élaborées dans le plan de suivi seront mises en application au cours des prochains mois.

Le Rapport d'évaluation est disponible à :

http://www.cvm.qc.ca/cegep/reglesPolitiques/Documents/Rapport_PIEA.pdf

Les annexes sont disponibles à :

http://www.cvm.qc.ca/cegep/reglesPolitiques/Documents/Annexes_PIEA.pdf

Valorisation de la profession enseignante

En présence d'une impressionnante délégation d'enseignants, mesdames Danielle Carbonneau, Danyelle Pagé et monsieur Benoit Montelparé se sont exprimés sur les réalités vécues par les enseignants au collégial. Suite à cette présentation, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité une résolution qui reconnaît la nécessité de valoriser concrètement la profession enseignante au collégial et qui demande au Ministère de donner suite aux travaux du comité paritaire. Rappelons que le comité paritaire est formé de représentants du MELS, de la Fédération des cégeps et des fédérations syndicales enseignantes, mis sur pied au terme de la dernière ronde de négociation pour analyser la pratique actuelle de la profession enseignante.

Désignation d'un membre au conseil d'administration de l'Institut des métiers d'art

Monsieur Régis Millereau, enseignant au Cégep, est désigné pour siéger sur le conseil d'administration de la corporation de l'Institut des métiers d'arts- Cégep du Vieux Montréal.

Modification de grille au programme d'AEC en Inspection en bâtiments

Au terme des consultations usuelles, des modifications sont apportées à la grille du programme d'AEC en Inspection en bâtiments dans le but de mieux répondre aux besoins de formation des étudiants requis par l'évolution du marché du travail.

Modification aux Règlements portant sur les droits prescrits aux élèves

Les six Règlements encadrant la perception des droits prescrits aux élèves ont été révisés par les directions responsables afin de mieux tenir compte de l'évolution des pratiques du Collège, du cadre réglementaire et des attentes du Ministère.

Des modifications ont été apportées aux règlements suivants :

- Règlement sur l'encadrement de la perception des droits payables par les étudiants
- Règlement sur les droits d'admission
- Règlement sur les droits d'inscription
- Règlement sur les droits de scolarité payables
- Règlement relatifs aux droits afférents aux services d'encadrement
- Règlement sur les droits de toutes natures

Les modifications ont été ratifiées par le conseil d'administration après avoir fait l'objet de consultations auprès des services concernés et de l'Association étudiante. Ces règlements seront maintenant déposés au MELS pour approbation, lorsqu'ils sont afférents aux services d'enseignement, ou pour information, lorsqu'ils sont de toute autre nature.

Les Règlements modifiés sont disponibles sur le site Web du Cégep.

Calendrier scolaire 2008-2009

Préparé conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales*, le calendrier scolaire adopté comporte les paramètres suivants:

Session Automne 2008

Début : 25 août 2008

Fin : 19 décembre 2008

Relance : du 13 au 17 octobre

(soit entre les semaines 7 et 8)

Session Hiver 2009

Début : 26 janvier 2009

Fin : 25 mai 2009

Relance : du 16 au 20 mars

(soit entre les semaines 7 et 8)

Déclaration contre l'homophobie

À l'invitation de la *Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau collégial*, le conseil d'administration dénonce les gestes et les attitudes homophobes dans une résolution adoptée à l'unanimité. Cette résolution s'inscrit en droite ligne avec les valeurs du Collège et vise à dénoncer l'homophobie comme une forme de violence.

Prochaine réunion

Il est entendu que la dernière rencontre de l'année 2007-2008 se tiendra le mercredi 11 juin prochain.

Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications et des affaires corporatives